

CMF Project sort de la période d'observation et engage une nouvelle étape de son développement

Le Tribunal de commerce de Nantes a homologué le plan de redressement de la filiale du Groupe CMF.

Le Groupe CMF, spécialiste de la conception, fabrication et construction de serres, jardineries et bâtiments vitrés, annonce l'homologation par le Tribunal de commerce de Nantes du plan de redressement de sa filiale CMF Project, mettant ainsi fin à sa période d'observation.

Cette décision intervient **après une restructuration de l'activité bâtiment et la mise en place d'un plan adapté à la conjoncture**. Le niveau de prises de commandes, la stabilité du taux de transformation et un carnet de commandes - représentant environ une année d'activité - confortent la dynamique de l'entreprise. **Le plan a reçu un avis favorable de l'ensemble des parties prenantes.**

En octobre 2025, le Groupe CMF avait **fait le choix de solliciter une procédure de redressement judiciaire pour CMF Project** afin de protéger l'activité, les emplois et les projets en cours, tout en donnant à l'entreprise le cadre nécessaire à une réorganisation et à un redressement durable. Pendant cette période, l'entreprise a poursuivi son activité et honoré l'ensemble de ses engagements auprès de ses clients.

“Cette décision marque une nouvelle étape pour CMF Project. Nous avons su adapter notre activité au contexte actuel tout en préservant nos équipes, nos savoir-faire et nos engagements clients. Aujourd'hui, nous disposons d'un carnet de commandes solide et de bases renforcées pour poursuivre notre développement.”

Renaud JOSSE
Président de CMF Groupe

Les autres entités du Groupe – CMF Groupe, CMF Serres Plastique et CMF Services – n'étaient pas concernées par cette procédure et ont poursuivi normalement leur activité.

CMF Project est désormais pleinement mobilisée pour renforcer sa compétitivité, poursuivre ses engagements et préparer la croissance future.

À propos de CMF Groupe :

Acteur industriel de référence, le groupe CMF s'impose en France et à l'international dans la construction de serres horticoles et maraîchères, ainsi que de bâtiments vitrés bioclimatiques.

Organisé autour de deux pôles : « Cultures », dédié aux serres de production, de vente et de recherche, et « Bâtiment », orienté vers les constructions vitrées à usage de vie – CMF se distingue par une approche centrée sur la maîtrise du climat. Bien plus qu'un constructeur, CMF se définit comme un « climate designer », concevant des espaces alliant haute performance climatique et exigence fonctionnelle. Une expertise reconnue mondialement, qui place le climat au cœur de chaque projet.

En octobre 2025, CMF est lauréat des Prix Eiffel de l'Architecture 2025 pour le projet de réhabilitation de l'École d'Architecture et de Paysage de Lille.